



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

Procès-verbal de la première séance ordinaire tenue le mardi 11 juin 2024 à l'école Notre-Dame-des-Érables à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Anne Bussièrès	Parent
Madame Eden Lauzon	Parent
Madame Annie Boisvert	Enseignante
Madame Catherine Jacques	Parent
Madame Tina Champagne	Parent
Madame Suzanne Casavant	Représentante de la communauté
Madame Isabelle Boucher	Directrice
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien

ABSENCES :

Madame Milène Beaulieu	Enseignante
Monsieur Marc-Olivier Blier	Personnel professionnel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice Isabelle Boucher accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 40.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

CÉ-23/24 - 001

Il est proposé par Catherine Jacques, appuyé par Annie Boisvert que Jennifer Ten Eyck soit secrétaire lors de cette séance. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Il est proposé par Catherine Jacques, appuyé par Annie Boisvert, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public, pas de question.

5. LECTURE ET ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Le dernier procès-verbal n'est pas disponible pour le moment.
Isabelle Boucher confirme qu'il sera envoyé avant les vacances.

SUIVI SUR LA GRILLE-MATIÈRE

Toutefois, en suivi à cette rencontre, la directrice informe les membres du conseil que la proposition envoyée par courriel en lien avec la grille-matière a été acceptée par tous.

Au final, les parents sont en accord avec la proposition d'augmenter l'éducation physique, mais souhaitent préserver le temps d'enseignement en anglais.

L'éducation physique sera augmentée de 30 minutes par groupe tout en préservant le temps d'anglais. Il faudrait bonifier la tâche d'un spécialiste de 30 minutes par cycle. Le coût est d'environ 2600 \$ pour l'année. Pendant la période ajoutée, le titulaire doit offrir quand même une prestation d'enseignement de 30 minutes en présence d'élèves (tutorat pour une autre classe, aide en classe, décroisement, peu importe).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

6. COMPOSITION DU CÉ (CONSULTATION)

Isabelle Boucher consulte les membres du C.É. pour connaître leur souhait concernant la composition du C.É. pour la prochaine année scolaire.

Les membres souhaitent garder la composition de : quatre parents, deux enseignants, un membre de la communauté, un membre de soutien et un membre professionnel.

Isabelle explique que les professionnels ne sont pas payés et tenus d'être aux rencontres. Nous ne pouvons pas les obliger.

Catherine propose de retirer la demande d'un professionnel et d'ajouter un employé du personnel de soutien pour en avoir 2 (exemple : un surveillant et la secrétaire).

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024-2025 (CONSULTATION)

Isabelle Boucher informe les membres du CÉ que les dates pour les rencontres de parents seront les 9 et 11 septembre prochain. Le choix des niveaux scolaires n'a pas été fait pour la sélection des rencontres. Ce sera à valider avec les enseignants en début d'année.

Isabelle propose que l'assemblée générale soit le 9 septembre 2024.

Avec l'arrivée de deux nouveaux titulaires à l'école, nous aurons possiblement plus de parents qui se présenteront à la soirée du 9 septembre. Nous pourrions en profiter pour inviter les parents à venir à l'assemblée générale.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

L'année prochaine, nous aurons une classe de plus. Nous aurons une classe de maternelle 4 et 5 ans, une classe de 1^{re} et 2^e années, une classe de 2^e et 3^e années, une classe de 3^e et 4^e années, une classe 4^e et 5^e années et une classe de 6^e année.

Catherine Jacques demande si Caroline Giguère reprend la même classe que l'année en cours, Isabelle Boucher confirme que oui.

Pour le moment selon les inscriptions, nous sommes à 68 élèves pour cette prochaine année scolaire.

**APPROBATION DE LA LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES ET DES
CAHIERS D'EXERCICES**

CÉ-23/24 - 002

Catherine Jacques propose que les parents réutilisent le plus de matériel possible. Elle demande aussi que les listes soient les plus équitables possible. Elle souhaite que les classes du même niveau (*ex. la classe de 2^e et 3^e années ainsi que la classe de 3^e et 4^e années*) n'aient pas trop de différence pour les procures de 3^e année. Les listes de procures doivent être similaires. Les membres sont du même avis.

Isabelle Boucher ajoute que Milène fait des achats de procures pour garder un petit inventaire disponible à l'école pour les enfants en besoin.

Isabelle mentionne qu'avec l'arrivée de deux nouveaux enseignants l'année prochaine nous risquons d'avoir des modifications dans les listes de procures pour leur classe. S'il y a trop de changement, elle va faire l'envoi de la liste de procures aux membres du CÉ pour leur approbation.

Isabelle demande si tous les membres sont d'accord avec le point des fournitures scolaires. Les membres confirment que oui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

9. APPROBATION DES ACTIVITÉS ET SORTIES À VENIR

Nous n'avons rien à approuver pour le moment. Lundi prochain, le 19 juin sera la sortie au Ranch Massawippi. Catherine Jacques demande si les parents peuvent y aller. Isabelle confirme que oui cependant, les parents doivent payer pour leur admission. Le transport par autobus ne sera pas à payer pour les parents qui désirent accompagner leurs enfants.

Mardi et mercredi (les 18 et 19 juin) nous allons avoir des jeux gonflables pour les élèves. Ils seront installés dans le gymnase.

Le mercredi 19 juin aura lieu notre méchoui. Les parents sont invités à venir rejoindre leurs enfants sur la cour d'école et manger avec eux. Tina Champagne ajoute que le montant qui a été demandé aux parents pour le méchoui n'est vraiment pas cher. Isabelle précise que le méchoui pour les élèves a été payé à partir de dons que l'école reçoit pour l'achat de la nourriture.

Isabelle va confirmer à Catherine Jacques le montant du CÉ qui sera disponible pour l'achat d'un cadeau à Line qui quitte pour la retraite. Catherine s'occupera d'aller faire l'achat du cadeau par la suite.

10. COUR D'ÉCOLE ET PLAN D'ACTION CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Isabelle Boucher mentionne qu'un sondage sur la violence a eu lieu à l'école il y a environ deux semaines. Nous sommes en attente des résultats. Le sondage cette année est différent des années précédentes. Ce nouveau sondage sera passé chaque année.

Le plan d'action contre l'intimidation et la violence n'a pas été révisé cette année vu le manque de psychoéducateur. Il date déjà de plusieurs années.

L'année prochaine avec l'aide de l'équipe-école et du psychoéducateur, le plan d'action contre l'intimidation et la violence sera révisé en comité. Isabelle et les parents souhaitent inclure des parents dans la démarche.

Isabelle et les enseignants souhaitent également implanter le profileur à l'école pour créer un historique en lien avec les comportements des élèves. Le volet profileur permettra de mieux gérer les différentes situations qui



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

arrivent à l'école. Le profileur sera une plateforme où les membres de l'équipe-école auront tous accès aux informations de tous les élèves alors ils seront mieux outillés pour intervenir en cas de besoin. Le profileur permet également de laisser des traces, il documente tout. Nous aurons également l'option d'envoyer les informations aux parents. La date prévue pour le lancement du profileur souhaité est septembre 2024.

Isabelle souhaite impliquer un ou deux parents pour les réflexions (conséquences) donner aux élèves. Tina, Eden et Catherine nomme leur grand intérêt.

Catherine Jacques appuie l'idée du profileur. Avec les problématiques récentes, elle croit que nous ne pouvons pas tarder à l'implanter. Il est important que les élèves aient confiance aux adultes présents à l'école.

11. PROJET ÉDUCATIF (ADOPTION)

CÉ-23/24 - 003

Lors de la dernière rencontre du CÉ, Isabelle Boucher a présenté le projet éducatif. Cependant, certains ajouts avaient été demandés. Isabelle présente aux membres une modification qui lui a été demandée. Les membres acceptent cette modification qui est de remplacer le mot « moyens » par le mot « objectifs » dans la section des tableaux.

Dans la section sur la sécurité et bien-être, il manque les bons indicateurs. Elle est en attente des résultats du sondage pour ajouter l'information. Elle va également faire l'ajout du nouveau logo lorsqu'il sera prêt.

Selon les informations obtenues pour le moment, les enjeux notés sont les mathématiques, la sécurité à l'école et la confiance. La section des cibles sera remplie dès qu'elle aura reçu les résultats officiels du sondage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. NORMES ET MODALITÉS (ADOPTION)

CÉ-23/24 - 004

Le document des normes et modalités est présenté à chaque année. Ce sont les règles que l'école doit respecter. Il inclut les évaluations pour chaque année scolaire ainsi que chaque étape. Les enseignants doivent le respecter.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

Isabelle Boucher présente au tableau les dates de la première communication ainsi que les dates des bulletins pour la 2^e, et 3^e étapes. Elle précise que les bulletins de la 3^e étape sortiront le 30 juin 2025.

Isabelle Boucher demande l'accord de tous pour l'adoption. Les membres sont tous d'accord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Suzanne Casavant demande si le service de garde va continuer l'année prochaine. Isabelle Boucher dit que c'est un point de la rencontre un peu plus loin dans l'ordre du jour. Nous ajustons l'ordre du jour pour répondre à cette question.

14. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Catherine Jacques dit qu'elle souhaite faire une mention spéciale pour Simon, l'enseignant d'éducation physique. Cette année, il a fait de belles activités avec les enfants, il a beaucoup investi auprès d'eux. Elle précise que nous sommes chanceux de l'avoir avec nous à l'école.

15. MOT DES ENSEIGNANTES

Annie Boisvert mentionne que la sortie au cégep avec les élèves était ennuyante. Cette année, ils ont fait trois jeux de gymnase que Simon fait déjà avec les élèves alors c'était moins plaisant pour eux. Annie propose qu'on change la formule l'année prochaine pour permettre aux élèves de faire une activité différente.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

16. MOT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP)

Aucun mot de l'OPP.

17. MOT DE LA DIRECTRICE

- **SERVICE DE SURVEILLANCE**
- **OFFRE D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Service de surveillance :

Isabelle Boucher présente le bilan. Elle présente où nous sommes au niveau du budget. Sans compter les dépenses reliées à la secrétaire qui doit inscrire les données du service de surveillance manuellement, nous sommes à 18 000 \$ versus 12 000 \$ que nous avons reçu comme sommes d'argent. Nous sommes alors en déficit d'environ 6 000 \$.

Selon le sondage envoyé aux parents, 10 sur 12 parents auraient besoin du service de surveillance. Cependant, environ la moitié ne paye pas pour le service rendu. Nous allons devoir revoir la formule l'année prochaine.

Eden Lauzon propose de faire payer les parents aux deux semaines, toutefois ce n'est pas toujours possible pour tous les parents.

Isabelle pense à ouvrir soit le matin soit l'après-midi, mais les besoins sont partagés.

La portion du service de garde qui ne sera pas payée au 30 juin sera demandée à la municipalité.

Offre d'activités parascolaires :

La compagnie Tonus offre des activités après l'école. Isabelle veut vérifier combien ce service peut coûter, car avec le service de surveillance elle n'arrive pas cependant, avec le service de *Tonus* elle pourrait avoir des subventions auprès de la Caisse Desjardins, etc.

Tonus sera également responsable du service de paiement des activités auprès des parents. C'est une formule clé en main. Nous n'aurons pas à gérer les mauvais payeurs. Cela sera un avantage pour l'école.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

No de la résolution
ou annotation

QUESTION DU PUBLIC

- 18.**
Pas de public.

LEVÉE DE LA SÉANCE

- 19.**
Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités. Il est proposé par Catherine Jacques et appuyé par tous que la séance soit levée à 18 h 53.

CÉ-23/24 - 005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Catherine Jacques, présidente

Isabelle Boucher, directrice